



Dossier suivi par
Nathalie HERIN
Adjointe Directeur Diocésain
en charge du Département
Ressources Humaines Enseignants

Fleur GOIGOUX
Assistante en charge du mouvement
du 1^{er} Degré
02 41 79 51 43

MOUVEMENT RENTREE 2025 – ENSEIGNANTS DES ECOLES

NOTE D'INFORMATION N°2 – Vendredi 13 décembre 2024

**A afficher ou à diffuser auprès des enseignants de l'école
selon les moyens de communication habituels.**

Pour rappel, l'ensemble des documents de référence, les fiches ainsi que les annexes sont et seront disponibles sur le site de la DDEC 49 : www.pourlaclasse.org, onglet Mouvement de l'emploi.

► **DEMANDE DE MUTATION INTERDIOCESAINE (dans un département autre que le Maine-et-Loire)**

Les enseignants souhaitant solliciter une mutation interdiocésaine pour la rentrée 2025 sont invités à compléter **l'imprimé national de demande de mutation interdiocésaine**.

Cet imprimé accompagné des justificatifs nécessaires et documents complémentaires doivent être retourner au Département Ressources Humaines Enseignants à la DDEC 49, par courrier électronique à **l'adresse mouvement1d@ec49.fr au plus tard le 25 janvier 2025**.

Par la suite, cet imprimé est signé par le président de la CDE 1D 49, qui le transmet à la DDEC sollicitée, en adressant une copie à l'enseignant. Les DDEC sollicitées intègrent la demande de l'enseignant, selon sa priorité, dans l'ensemble des demandes de mutation et transmettent à l'enseignant concerné tous les documents nécessaires à l'étude de celle-ci. Les DDEC sollicitées tiendront informées la DDEC 49 de la possibilité ou non de donner suite à la demande de mutation de l'enseignant concerné.